

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 50 JUIN 1989

ISSN 029117 CCP 74.44.4I P

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JUIN

Elle s'est tenue, pour la première fois, dans la très belle salle du Centre Associatif Mesnil Saint Didier.

Après un rappel historique, notre Secrétaire Générale Céline RICHARD a dans son rapport moral évoqué nos interventions récentes, notamment pour le devenir du Parc de Passy, avec les trois versions de Jean ALAURENT, dès 1986 et notre participation au Jury officiel nommé par le Ministre. La formation de l'équipe dirigeante du Centre et sa présidence échuë à Simonne PAREZ ont consacré un effort de longue date pour cette réalisation.

Et nous continuerons à " poursuivre l'utopie " ..

Le rapport financier présenté par Roger SEGRETAINE Trésorier, souligne que malgré une subvention de la Ville de Paris portée de 3.500 frs à 3.600 frs, les irrégularités de paiement des cotisations de nos adhérents, et l'achat d'une machine à écrire, ont nécessité un appel au fonds de réserve.

Le relèvement de la cotisation à 60 frs est voté à mains levées ainsi que le renouvellement des mandats de Mmes WALLON, PACREAU, DUNESME et celui de Mme RICHARD.

M. TAITTINGER, Sénateur Maire du 16° avait bien voulu accepter notre invitation à participer à cette A.G.

Après avoir salué Mmes MARCHAL, HEROLD, CHARBONNIER, et M. MORLE, il a rappelé le rôle des associations : " nous ne pouvons être à l'écoute que par vous, à travers vous - la communication est si négligée que 40 % des français ignorent même le vote du 18 Juin - Dans cette optique, je me propose de créer, pour le 16°, une revue locale, neutre et laïque qui serait largement ouverte aux associations.

Et avec M. MORLE, nous continuerons à aider les associations."

Puis, il évoque des thèmes de travail importants pour lesquels il souhaite la participation des associations :

- le logement social et intermédiaire : les besoins en logements pour les fonctionnaires de la propreté, des P. et T. de la police sont soulignés " pour qu'ils travaillent dans de bonnes conditions, efficacement, il faut qu'ils soient heureux et leur éviter, entre autres, des heures de déplacement.

- la lutte contre la prostitution " il est intolérable que nous soyons en cela le premier arrondissement de Paris. J'ai demandé à MM. JOXE et ARPAILLANGE d'en prendre conscience."

- l'amélioration des transports en commun " entre autres pour notre Bois de Boulogne si peu desservi, on peut envisager des stations de métro Bagatelle et Longchamp., des lignes d'autobus..."

- l'amélioration de l'environnement : M. TAITTINGER rappelle l'effort du Service des Parcs et Jardins (3 % d'arbres de plus chaque année, des parterres fleuris de plus en plus nombreux) et souligne qu'il faut aussi améliorer la qualité de l'air. Pour les projets d'aménagement, ne pas recommencer " le râtage de l'avenue Paul Doumer" veiller à la qualité de la construction, multiplier "les murs peints"

Pour ces grands dossiers, nous souhaitons travailler dans la confiance et l'amitié. Les suggestions des habitants sont un élément important des décisions à prendre."

Une discussion animée s'ouvre alors avec les participants : la prostitution conduit plusieurs assistants à intervenir et à souligner que Roland Garros donne, ces derniers jours, un exemple scandaleux, de plus.

L'information relative aux séances du C.I.C.A est encore très insuffisante : M. TAITTINGER promet de l'améliorer par des informations sur les interventions à l'Hôtel de Ville, et les réponses communiquées à tous, par écrit.

Les besoins en logement des familles nombreuses sont aussi évoqués ainsi que celui des places de crèche, même si la population enfantine diminue (voir article de D.MORTGAT sur ce thème)

La Présidente pose à nouveau la question des délibérations à prendre lors des réunions du CICA par le Conseil d'Arrondissement à la suite des propositions des associations, comme le prévoit la Loi. Et J. REMOND lit cet article essentiel ; " le Conseil d'arrondissement délibère, en leur présence" (des associations) Le Maire rappelle la difficulté et souvent la gratuité d'une épidémie de vœux....

M. LAOUR, au nom d'Info XVI s'inquiète à l'évocation du Journal d'arrondissement ; " nous sommes écrasés par ce que vous annoncez, nous n'aurons plus alors qu'à disparaître " M. TAITTINGER se dit prêt à examiner la situation, en accord avec les associations "Si vous me dites, tous, ne le faites pas Mais les grands quotidiens n'écrivent rien sur Paris "

M. SEGRETAIN évoque l'atmosphère de secret, d'étouffement qui entoure tous les projets : cette revue pourrait les évoquer très en amont et amènerait les habitants à participer à la vie de leur arrondissement.

Cette discussion ouverte, détendue, chaleureuse s'est terminée par un sympathique verre de l'amitié.

DES DELIBERATIONS - VOEUX

Il arrive que l'on en vote.... le Conseil d'Arrondissement, dans sa séance du 17 avril 1989 :

pour le Parc de Passy : " considérant que le programme de la répartition actuellement prévisible des logements destinés à être construits sur la parcelle, 32 avenue du Président Kennedy lui paraît devoir être précisé en tenant compte des besoins de l'arrondissement en logements sociaux, notamment à caractère familial, et en logements avec prêt locatif intermédiaire, apparus à l'occasion de plusieurs enquêtes antérieures - émet le vœu, que conjointement avec le programme actuel des logements avec prêt locatif intermédiaire, des logements sociaux soient inclus dans l'ensemble des logements à construire dans la parcelle."

vu le rapport présenté par Mme Danièle GIAZZI : Il est décidé d'implanter une mini-crèche - halte garderie dans le Parc de Passy à l'angle des rues Marcel Proust et Boylesve; - le programme comprendra une minicrèche de 20 berceaux et d'une halte garderie de 20 places. "

UNE GROSSE TIRELIRE CASSEE

L'imposant coffre-fort de la Société Générale, Avenue Kléber, Avenue Raymond Poincaré, si visible dans le magnifique livre de Pierre SALINGER " au-dessus de Paris " a donc disparu.

C'était aux dires des spécialistes du Monde entier une prouesse architecturale et technique sans égale : il abritait les biens actions, tableaux, bijoux des clients importants de la Banque.

Mais il ne répondait plus aux besoins actuels et immobilisait une très grande surface.

Il sera remplacé, dès 1991, par 32.000 m2 de bureaux offerts à la location, des parkings, commerces, restaurants, salles de conférences....

Un grand jardin agrémentera l'intérieur de l'îlot.

Nous avons été, il y a trois ans déjà, alertés par des occupants d'appartements qui s'inquiétaient d'avoir reçu des congés assez cavaliers.

Nous souhaitons que tous aient pu être rassurés.

Mais 32.000 m2 de bureaux, avant les 120.000 m2 de la Porte Maillot sans compter les innombrables m2 d'appartements transformés, dans le secret le mieux protégé, risquent d'écorner sérieusement l'image d'un 16° résidentiel que tous disaient vouloir protéger et que le récent P.O.S. risque de mettre bien à mal !

UN PHENOMENE GRAVE : NOTRE XVI° SE DEPEUPLE

Voici entre autres, un élément d'appréciation :

	<u>Nombre d'électeurs inscrits dans l'arrondissement par quartiers</u>					
	28.2.65	29.2.88	28.2.89		% $\frac{1989}{1965}$	% $\frac{1989}{1988}$
CHAILLOT	19.558	12.458	11.822	env.	60	env. 95
DAUPHINE	21.172	16.611	15.960	"	75	" 96
MUETTE Passy	35.840	28.596	27.609	"	77	" 97
AUTEUIL	53.164	44.005	42.426	"	80	" 96
Total	129.734	101.670	97.817	"	75	" 96

L'examen de ce tableau amène aux constatations suivantes :

- en une génération notre arrondissement a perdu 1/4 de ses électeurs, ce qui est un événement considérable
- le phénomène est plus accentué au Nord (Chaillot : perte de 40 %) qu'au Sud (Auteuil : perte de 20 %) le Centre se situant dans la moyenne (perte 25 %)

Les causes de cette situation sont, à notre avis, de trois ordres :

- 1° - la plus importante : Baisse de la population, en raison
 - a) de la multiplication des bureaux ; les immeubles, appartements, hôtels particuliers bourgeoisement occupés cédant discrètement la place aux activités professionnelles.
 - b) du vieillissement de la population qui par le décès d'un des conjoints ou le départ des enfants (les jeunes ménages n'ayant pas les moyens d'habiter le 16°, vu le prix exorbitant des logements) entraîne la diminution sensible du nombre d'habitants par appartement.
- 2° - une certaine désaffection des jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, le désintérêt venant du constat de "l'impossibilité" de faire bouger les choses dans l'anonymat des grandes villes
- 3° - la multiplication des résidences secondaires, entraînant, de ce fait la fréquence du "vote familial à la campagne" où quelques voix ont plus d'impact qu'à Paris.

A noter que la dépopulation électorale a tendance à s'accroître : en effet, si entre 1965 et 1988, la diminution du nombre d'électeurs était d'environ 1 % par an en moyenne, cette baisse atteint 3 à 5% uniquement sur un an, entre 1988 et 1989, et à notre avis celle-ci est due essentiellement à la première des causes indiquées ci-dessus. Et ce fait est particulièrement inquiétant.

Nous en aurons d'ailleurs confirmation l'an prochain puisqu'en 1990 aura lieu un nouveau recensement.

il ne faut pas manquer d'aller voir

LE PAVILLON DE L ARSENAL

Ce Centre d'information, de Documentation et d'Exposition d'Urbanisme et d'Architecture de la Ville de Paris, voulu par Jacques CHIRAC, est en tous points remarquable.

Les structures métalliques de cet ensemble architectural (type Halle) datant du siècle dernier, merveilleusement rénovées et aérées, le Pavillon de l'Arsenal offre, répartis sur trois niveaux, 1.600 m² de surface d'exposition.

Le rez de chaussée rassemble tout ce qui constitue l'exposition permanente intitulée "Paris, la Ville et ses projets" et retrace l'évolution de Paris à travers ses enceintes successives permettant de comprendre le visage actuel de la capitale. Conçue comme une promenade dans le Paris d'aujourd'hui, elle présente les dessins originaux des architectes, des maquettes inédites, des plans reliefs et de grandes photographies du paysage parisien.

Au centre de la Halle une grande maquette de la Ville de 40 m² (échelle 1/2.000) reliée à un vidéodisque présente les réalisations mais aussi les projets les plus récents d'architecture et d'urbanisme. Un procédé interactif permet à chacun de choisir les images qui s'afficheront sur écran vidéo, sélectionnées par quartier ou par thème, un rayon laser permettant de localiser les opérations sur la maquette.

Au 1^o étage, en mezzanine, "les expositions temporaires" offrent une lecture thématique de l'urbanisme et de l'architecture de Paris ou d'autres grandes villes françaises ou étrangères.

Le 2^o étage réservé aux "expositions d'actualité" présente tous les mois les projets des concours d'architectes lancés par la Ville et les opérations marquant l'actualité parisienne de l'urbanisme.

Un centre de documentation, une photothèque très importante, deux salles de projections et de conférences, un espace d'information et de vente ainsi qu'un théâtre d'actualité complètent les trois étages d'exposition.

La curiosité de tous les parisiens qui ne sont pas indifférents au passé, au présent et surtout à l'avenir du cadre de vie de leur ville sera amplement satisfaite par une (ou plusieurs) visites en ce lieu passionnant.

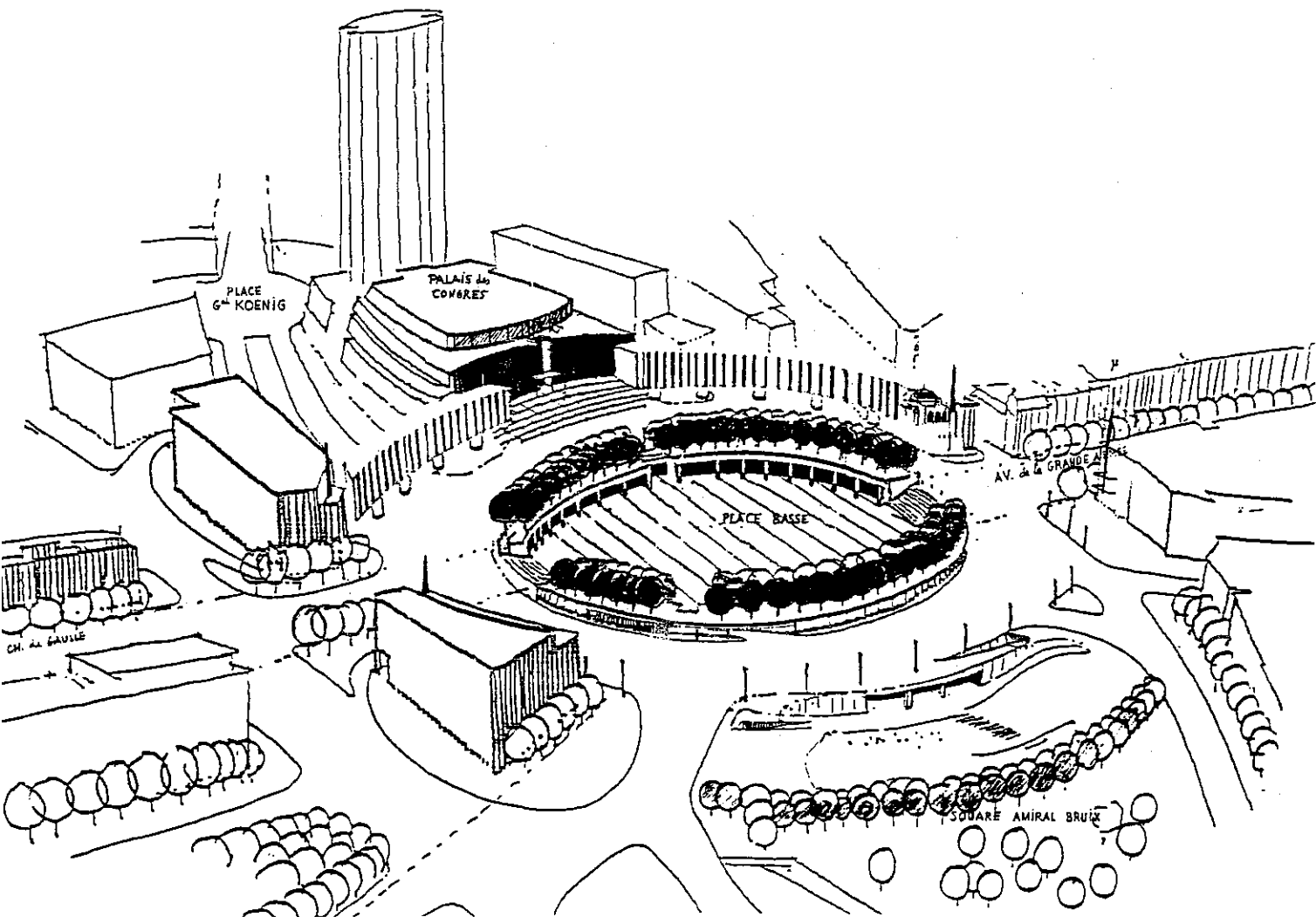
Le Pavillon de l'Arsenal, 21 Bld Morland, 75.004 (métro Sully Morland - Entrée libre du Mardi au Samedi de 10 h.30 à 18 h.30 et le dimanche de 11 h. à 19 h.

UN HOMME D AFFAIRES PRESSE ...

Il part, pour Londres, tous les matins, depuis le début du mois de Juin... Dès 5 h.55, les habitants, plus de 300.000, nous dit-on, de Meudon, Sèvres, Saint Cloud, Buc, les riverains de la Seine dans une partie du 16^o sont réveillés par le bruit de l'hélico.... Faut il que ses affaires soient importantes...

MAILLOT *vue cavalière schématique*

Notre récent compte-rendu était un peu aride ?....
Ce dessin vous le rendra plus lisible.



UNE DECISION IMPORTANTE

De nombreuses enquêtes le confirment : il manque 100.000 places de stationnement à Paris pour abriter les 800.000 autos des parisiens..... Oublions les 1.300.000 banlieusards qui entrent tous les jours dans Paris...

La récente Journée " RUES LIBRES " organisée par " AUTRE " accompagné de Mairie en Mairie d'un cortège d'autobus, de taxis, de cyclistes et de nombreuses associations a souligné, une fois de plus combien la vie des parisiens est perturbée par les nuisances que la circulation et le manque de possibilités de stationnement induisent.

La Ville de Paris, dans le récent débat sur le P.O.S. veut essayer de lutter contre le "stationnement pagaille" et décide que désormais "aucun logement ne sera construit sans être équipé de parking, dans la capitale."

Certes, c'était déjà une obligation depuis 1950 mais on pouvait - et les constructeurs ne s'en privaient pas - s'affranchir de cette obligation en versant une taxe - très inférieure au prix de revient d'un parking souterrain. Décision importante .. si elle n'est pas suivie de trop de dérogations.